

Les alternatives comme autres espace-temps de l'engagement

Synthèse transversale d'étudiants en Master Urbanisme et aménagement

Ce papier présente une réflexion suscitée par les premières journées du réseau des Territorialistes à Lyon (23 et 24 mars 2016) et tout particulièrement par les interventions de collectifs dits d'alternatives. Écrit par cinq étudiants en master d'urbanisme et aménagement issus de différentes disciplines (géographie, anthropologie et génie civil), ce papier se présente comme une discussion collective, visant mise en débat des termes « alternative » et « engagement » par une réinscription de leurs acceptions différenciées dans des trajectoires de pensée et de formation, avec quelques divergences dont les encadrés témoignent.

Qu'est-ce qu'une alternative ?

Comment définir l'alternative ? Bien que devenu omniprésent dans la littérature, et faisant de plus en plus flores dans la documentation institutionnelle, ce mot semble difficilement saisissable car il décrit de nombreux objets mouvements, de nombreuses réalités et expériences...

Tout d'abord, il convient de différencier l'*alternative* du *déviant* et de l'*innovation*, ces deux derniers restant liés au paradigme de notre système culturel, normé et institutionnalisé, de recherche du progrès qui se réaliserait à partir du mouvement incessant. L'innovation fait figure d'avancée, d'élément introduisant la nouveauté dans le système. A ce titre le processus, la pensée, le produit... innovants s'insèrent dans le système en repoussant la limite qui l'enveloppait. L'alternative se distingue de l'innovant, tout comme elle se différencie du *déviant* qui constitue une forme de jeu de détournement du système : le déviant se construit toujours en miroir (déformé, grossissant, inversé...) du système.

La qualification de l'alternative est alors multiple. Elle renvoie soit à la répétition ou la reproduction d'états opposés plus ou moins régulièrement, soit à quelque chose qui présente ou propose un choix entre deux solutions. L'alternative traduit dans les deux cas une distanciation, voire opposition, au système. Ce dernier ne pouvant être ni réformé, ni amendé, ou alors si la réforme demande un changement de paradigme et d'organisation trop important, alors l'alternative s'impose comme une solution systémique nouvelle. Elle propose une autre voie. Elle est à la fois rupture avec le système actuel et proposition d'une solution.

L'alternative se positionne ce faisant également dans un contexte temporel dynamique. L'alternative d'aujourd'hui peut devenir la norme de demain. Une alternative ne peut donc rester une alternative. La mise en place d'une alternative, par les actions qu'elle induit devenant de nouvelles pratiques, bouscule les équilibres. Elles est ainsi amenée à modifier les contextes qui l'ont vu naître, jusqu'à parfois elle-même devenir une nouvelle voie... normalisée.

Alternative à quoi ?

Toutefois, cette qualification de l'alternative s'inscrit dans les partages classiques du monde. En décrivant l'alternative comme rupture à un système, le risque est grand de reproduire, à front renversé, des dualités héritées, entre l'institué et le spontané, entre l'agir et le connaître, entre l'expérimental et le théorique. Il apparaît en fait que l'alternative, pour être perçue dans

sa globalité, doit s'appréhender par un autre entendement du monde, et donc intelligibilité. L'alternative ne se percevrait donc pas seulement par son caractère décalé, contestataire, marginal ou militant, mais surtout par l'entendement du monde qu'elle dévoile, et ce sans omettre ses attaches culturelles et politiques, écologiques et techniques qui sont également les siennes.

Mais, comment alors penser une situation de bascule du système qui ne s'appuierait plus sur ces grandes dualités et leurs dialectiques ? Existe-t-il un entendement stabilisé de la réalité ? L'alternative doit-elle s'armer d'un discours global de l'« alternativité » ? Et si oui, qui peut déterminer le décalage que représente l'alternative ? Selon quelle critériologie ? Ce questionnement est selon nous au cœur de la problématique des alternatives.

Quels rapports à la métropolisation ?

En premier lieu, l'alternative bouleverse le rapport à l'action, aujourd'hui encore, d'un nombre réduit d'individus qui considèrent que les espaces-temps du politique n'offrent ni l'espace ni le temps nécessaires pour répondre à leurs volontés d'engagement. Dépassant la dualité savoirs / pouvoirs, les alternatives resituent la mise en geste du savoir dans la théorisation de l'agir. Il n'y a alors plus a priori de systèmes duaux, mais un continuum qui amène à créer des équilibres nouveaux entre acteurs, et ce faisant à construire autrement les territoires.

Mais, dès lors, cette construction nouvelle se heurte à la réalité de l'organisation territoriale instituée qui témoigne d'un système hiérarchique d'emboîtement descendant d'échelles. Il apparaît alors par exemple difficile de permettre aux alternatives, souvent très locales, de s'étendre pour peser. Le maillage d'un réseau d'alternatives constitue donc un enjeu pour construire une lecture d'abord horizontale, puis peut-être ascendante du territoire par la diversité réunie et le commun composé.

POINT DE DIVERGENCE

Dans une autre optique, le but de l'alternative n'est-il pas d'être au monde, comme système particulier et ainsi revendiquer le droit aux singularités, à l'identité originale, à la multitude ? La multiplication de différentes alternatives permettrait, donc, d'atteindre ce but.

Dans un contexte métropolitain, ce maillage se traduit par la multiplication d'initiatives localisées à l'échelle d'un îlot ou d'un quartier (présence simultanée de jardins partagés, d'une occupation de friches, de délaissés urbains...). Toutefois, l'espace métropolitain semble jouer un rôle ambiguë par rapport aux alternatives : il agit à la fois comme un moteur de la construction d'alternatives en permettant les solutions différentes, et comme un frein aux alternatives en les absorbant (digérant) pour les normaliser (exemple des jardins partagés).

Or, les alternatives recherchent l'autonomie, non pas par l'occupation d'un terrain en dehors de tout accord avec la puissance publique, mais plutôt comme un moyen de réaliser sa volonté (faire « comme on veut ») et non celle imposée par un système prépensé d'organisation territorial. Ainsi, les alternatives revendiquent d'avoir leur propre mode de fonctionnement, de faire, de pensée, de vie. L'alternative constitue donc une mise en geste qui expérimente, qui invente et donc qui échappe.

Quels rapports de l'alternative au politique ?

Ce positionnement souvent en marge du contrôle métropolitain conduit les acteurs « traditionnels » sinon à tenter d'institutionnaliser tout du moins d'accompagner ces

alternatives. Mais l'accompagnement d'une alternative par les pouvoirs institués ne risque-t-il pas d'annihiler tout effet différence ? Ne serait-ce pas un oxymore que de parler d'accompagnement politique d'une alternative ?

Ce questionnement amène à s'interroger sur les visées politiques des alternatives et leurs portées « performatives ». La visée à long terme de l'alternative n'est-elle pas de se "normaliser" afin de toucher un nombre plus important de citoyens et répondre à des enjeux que les pratiques traditionnelles ignorent, ou une normalisation fait-elle des alternatives des organes instituants des pratiques et représentations du système actuel ? Autrement dit, l'institutionnalisation à court terme (par l'accompagnement de l'alternative) et à long terme (par la multiplication effective des pratiques alternatives) risque-t-elle de dévoyer le caractère subversif de l'alternative, la transformant en un anticonformisme labellisé qui permet au système dominant de faire évoluer ses formes (à l'instar de l'innovation) ?

Ainsi, l'alternative n'est pas neutre politiquement. Ce choix se traduit par un engagement des individus pour des raisons et/ou convictions politiques. Cet engagement, qui peut s'inscrire dans plusieurs temporalités et être plus ou moins conscientisé (au départ), rend compte d'une mise en commun des corporités et de leurs forces d'agir. Par la décision de l'alternative qui rassemble et élabore des solutions pratiques différentes des solutions traditionnelles, un engagement citoyen se met en place. L'alternative apparaît donc comme un catalyseur de commun et marque une re - politisation des individualités – entendues comme les constructions des individus par une remise en trajectoire sociale, familiale, professionnelle, politique, spatiale, etc., de leurs convictions et valeurs, pratiques et activités (d'engagement politique, mais aussi de loisirs, de consommations...), gestes et comportements...

Il y a donc construction d'une nouvelle forme d'engagement, plus latente, plus quotidienne, moins formelle. Une infrapolitique. Et, il apparaît alors que l'alternative, par son implication dans les territoires et par les nuances (liées notamment à l'individuation) dont elle témoigne, constitue une nouvelle modalité de création de connaissances. Les différents rapports aux connaissances et aux savoirs se trouvent ainsi bouleversés par les alternatives.

Quels rapports de l'alternative à l'agir spatial ?

Cette modification des équilibres interroge la pensée de l'action et les modes de faire la ville. L'alternative émerge dans un contexte de défiance envers les modalités traditionnelles de l'agir et tout particulièrement dans de l'urbanisme et de l'aménagement. Faut-il agir avant de penser, ce qui interroge la place de l'expérimentation dans les politiques publiques urbaines, ou faut-il penser avant d'agir par souci d'efficacité et d'égalité des politiques sur les territoires mais avec le risque d'une inadéquation entre la pré-pensée (planificatrice) et la réalité ?

Si l'alternative est, dans ce champ, d'abord un retour au terrain (signant par là son refus des normes spatiales), alors elle interroge des métiers de l'urbain encore fortement ancrés dans un paradigme de la maîtrise de l'agir sur les territoires par une planification efficace (une réalité planifiée correspondant à la réalité construite, des effets uniquement intentionnels de l'action). La réussite de cette planification repose notamment sur une partition thématique (transport, logement, habitat, économie...) et technique (maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage... et maîtrise d'usage) des domaines d'action.

Il nous apparaît immédiatement que les partitions traditionnelles de ces métiers de l'urbanisme n'ont plus leur place dans une logique alternative qui renoue par essence la pensée et l'action. Nous pensons que les alternatives imposent l'hybridation des métiers historiques de construction l'action et de production des savoirs. Assembler actions et savoirs

est la seule façon de construire des connaissances et des productions cohérentes sur les territoires (tout particulièrement urbains). Les métiers de chercheurs et de praticiens sont amenés à se rejoindre. Le chercheur gagne à agir avec la société civile pour effectuer ses travaux de recherche, tout comme le praticien doit interroger ses pratiques sur les terrains sociaux pour produire de la connaissance.

POINT DE DIVERGENCE

Néanmoins les difficultés que soulèvent la collaboration entre recherche et action – intervention volontariste externe – « ne disparaissent pas comme par enchantement du simple fait que l'on proclame l'abolition de la frontière qui les sépare » (Olivier De Sardan, 1995, Anthropologie et développement – essai en socio-anthropologie du changement, p. 192). Pouvoir et savoir sont, en effet, liés mais les logiques de l'action et de la connaissance ne sont pas identiques. Combiner les deux rôles à travers un individu ou dans une même organisation exige de respecter les contraintes propres à chacun des rôles. Serait-il alors du rôle de l'alternative de penser l'éthique de l'intervention, en recherche appliquée ? Le réseau alternatif pourrait-il permettre, en résolvant le problème de l'instrumentalisation de la recherche et l'implication du chercheur dans l'action, de (re)connecter urbanisme appliqué et urbanisme fondamental ?

Cette hybridation des modes de faire et de pensée doit mener à la complication de l'entendement du monde en dépassant les catégories de partage de la modernité et leurs grilles de lecture. Les dichotomies historiques ne suffisent plus aujourd'hui à décrire et à comprendre le fonctionnement des sociétés et de leurs espaces de vie. La mise en geste constitue un outil de construction de connaissance nouveau. La conjonction d'une emprise de moins en moins vive des pouvoirs en place avec l'appétence à la (re)prise en main de la construction de son environnement chez les habitants modifie les équilibres. Le territoire se construit désormais de plus en plus par un maillage d'alternatives très localisées dans un schéma potentiellement ascendant.

POINT DE DIVERGENCE

S'agit-il alors de faire fusionner en une même personne, un même organisme, savoir et actions ? Ou de faire dialoguer plus ouvertement efficacement les deux, par des dispositifs de feed back, par des formations, pour sortir l'action des notions moles, et par le recours aux experts du territoire issus de la recherche pour les enquêtes ?

Il s'agit aussi de prendre garde, « la disparition des frontières entre rôle de chercheurs, rôle [d'enquêtés] et rôles de technocrates est une illusion dont les [enquêtés] en tout cas eux sont préservée. » (Olivier de Sardan, 1995, p. 194). Une action - intervention volontariste externe - du chercheur rompt l'interaction. Elle met l'enquêteur au-dessus, dans une relation unilatérale, de pouvoir.

L'alternative est, a minima, un retour au terrain qui marque d'autres rapports entre sujets et l'objets. Dans un cadre implicatif, l'alternative en urbanisme s'attache à mettre en mouvement un territoire pour le faire accoucher d'un fonctionnement propre, adapté. Aujourd'hui encore, les métiers de l'urbanisme sont multiples tant dans les pratiques et que dans les représentations de la ville. L'urbanisme, catégorie qui tente de s'instituer, serait alors une entité transversale composée d'une multitude de pratiques et de savoirs. Il apparaît que les partitions traditionnelles des métiers de l'urbanisme n'ont plus leur place dans cette vision, et que les formations doivent être reconfigurées en conséquence.